

Un nouveau Président de la République a été élu et s'en est suivi un profond changement de l'Assemblée Nationale. La nomination de nouveaux ministres, avec une nouvelle orientation de la politique générale et économique pour la France, ne changera en rien pour les collectivités locales que nous sommes. Au contraire de nouvelles dispositions budgétaires vont contraindre toutes les communes à réaliser de nombreuses économies et freiner les investissements.

Saint-Julia n'échappera pas à cette contrainte financière. Nous allons revoir nos ambitions d'investissement à la baisse. Il va être de plus en plus difficile de gérer nos communes en nous réduisant chaque année les dotations, en nous supprimant et en transférant des compétences à d'autres établissements publics. Merci la loi "NOTRe" et les nouvelles lois qui suivent.

Conformément au code général des collectivités, le 6 novembre dernier, un arrêté municipal a été pris concernant l'élagage, l'entretien des arbres et des haies plantées en bordure des voies communales et des chemins ruraux, risquant de compromettre la commodité et la sécurité de la circulation routière et piétonnière.

Il est important de rappeler aux propriétaires riverains, les obligations qui leur incombent d'entretenir et d'élaguer les arbres et haies empiétant sur les voies communales ou départementales. Ils disposent d'un délai d'un mois pour réaliser ces travaux, sous peine d'exécution d'office par la Commune et aux frais des propriétaires riverains.

Un petit rappel s'impose à tous les propriétaires qui entreprennent certains travaux, comme :

- Des modifications extérieures des bâtiments
- Des changements de destination du bien (transformation ou aménagement d'un garage)
- Des constructions d'abris de jardin et/ou de clôtures

A savoir qu'ils doivent déposer une déclaration de travaux en mairie de façon à être en conformité avec les règles du PLU de Saint-Julia.

Les fêtes de fin d'année sont déjà là et le **Samedi 6 Janvier 2018 à 18 h** nous nous retrouverons pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et des conseillers municipaux autour d'un apéritif.

En cette fin d'année 2017, le Conseil Municipal, le personnel communal, et moi-même, vous souhaitent d'excellentes fêtes.



# Du côté de la pollution automobile

## LE CERTIFICAT DE VOTRE VÉHICULE

### Impact de la pollution atmosphérique en chiffres

**48 000**  
décès chaque année en France  
(2 800 morts en Occitanie par an)

**3<sup>e</sup>**  
cause de mortalité prématurée  
en France après le tabac et l'alcool

**68 à 97**  
milliards d'euros par an

Circuler à Toulouse lors des pics de pollution

### Qu'est-ce qu'un pic de pollution ?

Ces épisodes correspondent à une augmentation temporaire et conséquente de la concentration de polluants dans l'air, dépassant les seuils reconnus et préjudiciables pour la santé humaine.

En Haute-Garonne, les pics les plus fréquents sont hivernaux.

En cas d'épisode de pollution très sévère, le préfet peut mettre en œuvre la circulation différenciée: seuls les véhicules dotés de vignettes Crit'Air 1, 2 ou 3 sont autorisés à circuler dans le périmètre délimité par le périphérique toulousain (périphérique exclu).

Le préfet peut également décider de la mise en œuvre de la circulation différenciée en cas d'épisode de pollution sévère, mais cette mesure n'est pas applicable en Haute-Garonne.

[www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)

En savoir plus: [www.toulouse-metropole.fr](http://www.toulouse-metropole.fr)



### La vignette Crit'Air

À quoi sert-elle ?



À déterminer quels véhicules peuvent circuler dans le périmètre de circulation différenciée.

### Quel prix ?

Le coût du certificat qualité de l'air est de 3,70 €, plus les frais de port, soit 4,18 € pour un envoi en France. Ce prix couvre uniquement les frais de fabrication, de gestion et d'envoi. Une fois acquis, le certificat est valable aussi longtemps qu'il reste lisible. Il ne s'agit pas d'une taxe et il n'y a aucune recette pour le budget de l'État.

### Comment l'obtenir ?

La commande se fait en quelques minutes sur le site [certificat-air.gouv.fr](http://certificat-air.gouv.fr) à partir des informations figurant sur la carte grise du véhicule.

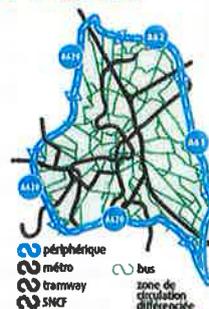
Pour les véhicules immatriculés en France:

- > par le téléservice: la commande se fait sur le site [certificat-air.gouv.fr](http://certificat-air.gouv.fr) avec paiement par carte bancaire;
- > par courrier: en utilisant le formulaire dédié et en payant par chèque;
- > pour les flottes de véhicules (entreprises, associations, administrations): en utilisant la procédure de commandes groupées sur le téléservice dédié.

### Les autres solutions ?

- > Co-voyager: circulation de tous les véhicules à partir de trois occupants.
- > Utiliser les transports en commun.

### Le plan de circulation différenciée à Toulouse



Mieux respirer  
restez en ville

### Quelles sanctions ?

Se déplacer avec un véhicule non autorisé ou sans certificat qualité de l'air, lors des pics de pollution, dans la zone en circulation différenciée, est passible d'une contravention de 3<sup>e</sup> classe pour les véhicules légers (soit 68 € d'amende simple) et de 4<sup>e</sup> classe pour les poids lourds (soit 135 € d'amende simple).



EN FINIR AVEC LES MAUVAISES HERBES SANS "ROUND-UP"



©Aurel

## Saint-Julia et les mauvaises herbes

Nous entendons çà et là des remarques qui considèrent que la propreté de la commune passe systématiquement par la destruction de mauvaises herbes. Depuis de nombreuses années, pour obtenir des résultats efficaces, rapides et durables, des désherbants chimiques ont pu être utilisés pour « traquer » la plus petite herbe folle dans les rues de notre village.

Nous souhaitons tous, pour nous-mêmes et nos enfants, protéger l'environnement, aussi devons-nous faire évoluer collectivement notre perception et nos pratiques et ne plus considérer l'herbe comme mauvaise ou sale et peut-être en accepter dans nos rues, en quantité bien entendu, modérée.

Chacun devant sa porte, sur les trottoirs environnants, dans les fossés autour de son terrain peut aussi participer spontanément à l'entretien communal. En allégeant ainsi le travail de l'agent technique sur des tâches que chacun peut réaliser autour de chez soi, il pourra se consacrer davantage à d'autres activités qui demandent une plus grande technicité ou l'utilisation d'outils spécifiques et ainsi favoriser une meilleure allocation des ressources communales.

Comme nous le savons tous, il existe des techniques alternatives à la chimie que chacun, peut appliquer autour de chez soi. Le balayage, le désherbage manuel ou mécanique, l'emploi de vinaigre à asperger ou de purin d'ortie et bien d'autres encore... Ces techniques demandent plus de temps et n'ont peut-être pas l'efficacité immédiate et durable que pouvaient avoir les produits phytosanitaires, mais lorsqu'ils sont appliqués régulièrement, les résultats sont au rendez-vous.

Des réflexions sont en cours à la mairie, avec l'appui de Cyril, notre agent technique, très compétent en la matière, pour adapter nos techniques et notre matériel.

Sur ce thème, comme dans de nombreux domaines, la somme des pratiques individuelles feront la réussite collective.

### Lotissement communal du Capou



En février 2017, le Conseil Municipal constatant un décalage entre les prix des terrains du lotissement de Saint-Julia et le marché, décide une baisse des prix.

La mesure est efficace et les résultats ne se font pas attendre, en effet 7 terrains ont pu être vendus sur cette seule année 2017.

Il ne reste que 5 terrains à vendre : 3 pour un prix de 29 000 € et 2 pour le prix de 39 000 €.

Des options d'achat sont même en cours de discussion. N'hésitez pas à communiquer autour de vous ! À ce rythme, gageons que tous les terrains seront vendus en 2018.

Les aménagements définitifs seront achevés dès cette fin d'année : l'éclairage, la voirie et les espaces verts.

## Les dégradations des pigeons à Saint Julia

S'il fallait une preuve pour convaincre certains sceptiques de la surpopulation des pigeons à Saint Julia ces photos témoignent de l'ampleur du problème !



Les gouttières, les tuiles, les chenaux des toits de l'église et de nombreux autres bâtiments de la commune sont remplis de déjections.

Les dégradations sont importantes :

Les fientes nuisent tout d'abord à l'esthétique, mais également et c'est beaucoup plus important, par leur acidité et leurs propriétés corrosives abîment les joints d'étanchéité ou les vernis notamment celui des carrosseries des voitures.

On dit que les pigeons « mangent la pierre », ils détruisent les joints de silice pour leur digestion et le calcaire pour les coquilles d'œuf.

En bouchant les conduits d'évacuation des eaux de pluie, l'église se trouve très régulièrement inondée !

Mais les nuisances ne se cantonnent pas aux bâtiments ou aux voitures. En effet les fientes sont porteuses de nombreux gènes pathologiques et ce n'est pas l'artisan venu les nettoyer il y a quelques années qui viendra contester ce risque. Il a en effet contracté la « gale du pigeon ».

Nous sommes sensibles aux risques de pollution de l'air ou de l'eau pour nos enfants, aussi n'oublions la pollution due aux fientes : bactéries, acariens, champignons, virus, salmonelle et autres micro-organismes porteurs de troubles mineurs ou de maladies graves.

Sur le toit de l'église le nettoyage est fait très régulièrement mais la prolifération des pigeons est telle que le problème se repose de plus en plus rapidement. Mais qu'en est-il des bâtiments privés pour certains à l'abandon ou « ouverts aux quatre vents » ?



Le problème est connu mais il s'intensifie !

## Réunion publique du 6 décembre 2017

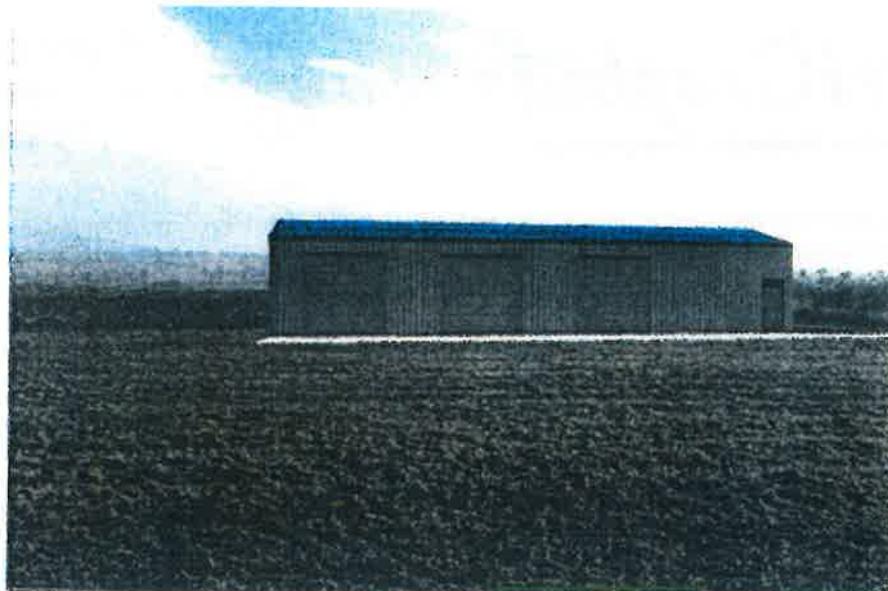
Lors de la réunion publique qui s'est tenue en soirée le mercredi 6 décembre, à la salle des fêtes, le Maire et le Conseil Municipal ont présenté 2 projets ayant pour vocation la sécurité dans les rues du village :

- Le sens de circulation : la « montée » au village se fera par la rue des Moulins et la « descente » par la rue du Presbytère toutes deux en sens unique.
- Le stationnement et les places autorisées seront matérialisés au sol par des « clous inox » ! De plus une trentaine de places seront créées ou améliorées par un empiérement facilitant et sécurisant le stationnement.

Lors de cette soirée a été également présentée la numérotation des habitations demandée par les différents services de l'État (cadastre, pompiers, gendarmerie, Poste...) les opérateurs téléphoniques, les prestataires d'énergie et les différentes entreprises de livraison. Le « sondage » réalisé dans le bureau de vote, lors des dernières élections, a fait apparaître un choix majoritaire sur la plaque « numéro 1 » : celle photographiée en marge de cet article. Émilie Berthon dans son atelier « Pot à Peau » réalisera l'ensemble des plaques en céramique et l'agent technique les installera sur toutes les maisons.



Ces projets validés seront mis en place dans le courant du premier trimestre 2018.



Situé proximité immédiate de la station d'épuration, un local technique de 140 m<sup>2</sup> est en cours de réalisation.

Comprenant un bâtiment principal pour le stationnement des véhicules et entreposer le matériel technique, et d'un bungalow équipé de sanitaire et bureau. Il sera opérationnel 1er trimestre 2018.

La toiture du bâtiment principal est équipée de panneaux photovoltaïques. L'électricité produite, d'une puissance de 9Kw, sera revendue à Enedis.

# PatriGraphia

Photographie et Patrimoine Photographique

RNA : W313025818 - Parution JOAFE 427 du 25 Février 2017  
SIRET : 828 093 013 APE 9499Z

Place de la Mairie - 31540 St Julia de Gra-Capou

Mail : [patrigraphia@zaclys.net](mailto:patrigraphia@zaclys.net)  
Facebook/[patrigraphia](https://www.facebook.com/patrigraphia)

L'association est née d'une discussion entre amis à la fin de l'année 2016 et cela s'est concrétisé par la naissance le 25 février 2017 de **PatriGraphia - Photographie et Patrimoine Photographique**, dont le siège est installé sur la commune de St Julia.

Celle-ci s'est donnée comme objets :

1 – la transmission, l'échange, le partage, le développement, la mise en valeur, ... de nos différents savoirs, savoir-faire, connaissances, ... autour des arts photographiques que ce soit dans l'argentique, le numérique ou la vidéo.

Dans ce cadre, nous organisons :

- des séances de formations (généralistes, thématiques, spécialisées, ...) à destination des membres et/ou extérieurs ;
- des sorties thématiques ;
- des séances d'échanges de connaissances ;
- la création de laboratoires argentiques et numériques ;
- la mise à disposition de matériels de post-traitement (ordinateurs et logiciels) ;
- diverses manifestations (couverture de festivités, expositions, ...).

2 - la gestion et la sauvegarde du patrimoine photographique de St Julia et de ses communes limitrophes (dans un premier temps) et du Revélois et du Sorézois à terme.

Dans ce cadre, nous cherchons à :

- retrouver tous les documents photographiques concernant notre territoire ;
- l'inventorier et le thésauriser ;
- le mettre à la disposition des membres et éventuellement des institutions intéressées ;
- de l'exposer et le scénariser ;
- de l'historiser.

A l'heure actuelle, nous sommes 15 membres actifs (adultes et jeunes), venant majoritairement de St Julia, de Revel, de Montaigut et de Verdalle et dont « compétences photographiques » portent sur les domaines tels que les paysages, l'astrophotographie, les spectacles, la faune et la flore, les formes et les matières, le noir et blanc, la couleur, l'argentique et le numérique, la vidéo, le sport, ... .

Cette association est ouverte à toute personne (néophyte, amateur, professionnelle, curieuse, ...) attirée par nos activités que ce soit par une adhésion annuelle de 20€ en 2017 (qui ouvre droit à toutes les activités) ou simplement ponctuelle lors de nos sorties par exemple moyennant une participation (5€ pour la première sortie)

Nous nous réunissons environ tous les 15 jours (le samedi de 14h00 à 16h00 généralement) pour des séances thématiques ou sorties et nous disposons d'un local à côté de la bibliothèque pour nos activités d'accueil, d'administration, ... dont les horaires d'ouverture ne sont pas encore totalement définis mais au moins similaires à ceux de la bibliothèque..

Nous disposons d'un site Facebook ([facebook/patrigraphia](https://www.facebook.com/patrigraphia)), d'un site Internet en cours de validation ([www.patrigraphia.jimdo.com](http://www.patrigraphia.jimdo.com)), un espace serveur en mode cloud chez une association française (La Mère Zaclys) nous garantissant une totale confidentialité des informations déposées et sauvegardées ainsi que d'une adresse de messagerie [patrigraphia@zaclys.net](mailto:patrigraphia@zaclys.net) ou [patrigraphia2017@zaclys.net](mailto:patrigraphia2017@zaclys.net) pour nous joindre.

N'hésitez pas à nous contacter, à passer nous voir, à parler de nous, ....



## Du côté du CCAS



Entre la **gourmandise du panier garni** et le **repas convivial des aînés**, le CCAS a décidé de satisfaire **toutes les personnes de la commune âgées de + de 65 ans** en leur offrant le **choix** entre les 2 souhaits. En effet le traditionnel **repas** est programmé pour le **dimanche 25 Mars**. Courant fin janvier, un **carton d'invitation** sera adressé aux **personnes** ayant droit afin que celles-ci puissent faire leur choix entre les 2 propositions (**panier ou repas**) à votre convenance.



Lors de la fête locale, le dimanche 20 Août, le CCAS a proposé une Grillade pour tous les habitants. Un moment convivial, de partage, d'échange qui fut un réel plaisir à organiser, à vivre ensemble et dont le succès nous encourage pour continuer nos actions afin que toutes les générations se mélangent et s'enrichissent mutuellement.



## Côté bouquins...

Quelques nouvelles pour la bibliothèque : Nous venons d'enregistrer notre 2000<sup>ème</sup> livre et notre 67<sup>ème</sup> adhérent. De ce fait, nous avons dû rajouter des étagères. Et c'est une dizaine de lecteurs, en moyenne, qui viennent à la bibliothèque, les jours de permanence (1<sup>er</sup> samedi du mois et 3<sup>ème</sup> jeudi)

Alors vous aussi n'hésitez à vous joindre à nous, vous trouverez des romans, des policiers, de la science-fiction, de la bande dessinée, des romans en langue étrangère (anglais, espagnol, portugais) et des livres documentaires (histoire, géo, tourisme, politique, etc....). Pour cette nouvelle année nous allons ouvrir un rayon manga et un rayon avec les derniers livres sortis. On n'attend plus que vous !